

# Allianz Green Bond



## Marché des Green Bonds : *une première émission à la française*

Le mardi 24 janvier, l'Agence France Trésor (AFT) a placé sur le marché la première obligation souveraine française verte. D'un montant de 7 milliards d'euros à échéance 2039, il s'agit à ce jour du plus gros montant levé dans le cadre d'un Green Bond.

À la différence des autres obligations émises par l'AFT, cette obligation verte engage l'État français dans le financement de projets en faveur de la transition énergétique et dans le cadre d'un reporting précis.

### Un marché des Green Bonds en développement

Il existe aujourd'hui des obligations vertes dans l'ensemble des segments obligataires, sauf jusqu'à récemment dans celui des dettes souveraines. Par cette émission, la France va permettre aux investisseurs de bénéficier d'une plus grande diversification sur des actifs souverains et liquides.

## Quels objectifs et avantages ?

Les objectifs de la France à travers une telle émission sont multiples :

- Favoriser le développement du marché des Green Bonds.
- Investir davantage pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique.
- Contribuer à l'élaboration des meilleurs standards sur ce marché.
- Confirmer le leadership de la place de Paris sur la finance verte.
- Inciter encore davantage les entreprises et établissements publics français à s'inscrire dans une démarche similaire.

### La meilleure liquidité sur les marchés obligataires

- La taille de l'OAT Verte inaugurale sera comparable à celles des OATs classiques
- La France s'assurera de la liquidité de l'OAT Verte par des abondements réguliers en fonction de la demande des investisseurs
- Cette transaction fournira plus de liquidité et de profondeur à ce marché

### Les meilleurs standards sur le marché des Green Bonds

- La France suivra les Green Bond Principles et les meilleures pratiques actuelles du marché des Green Bonds
- L'OAT inclura une large gamme de Dépenses Vertes Eligibles contribuant à ses quatre objectifs environnementaux
- La France s'engage à publier un rapport d'impact ex-post

Source : Agence France Trésor

### Qu'est-ce qu'une obligation verte ?

Une obligation verte ou « Green Bond » est une obligation pour laquelle l'usage des fonds est dédié à un projet (ou ensemble de projets) générant un impact environnemental positif. Elle se distingue d'une obligation classique par une information précise et spécifique sur les investissements qu'elle finance et leur caractère vert tout en impliquant un risque financier identique pour les investisseurs.

## Quel positionnement pour l'OAT Verte ?

L'OAT Verte de l'État français se classe au niveau des meilleures pratiques de marché des Green Bonds, alignée avec les préconisations des Green Bonds Principles (lignes directrices des acteurs du marché sur l'utilisation des fonds, l'évaluation et la sélection des projets, le reporting).

L'OAT verte ciblera des dépenses du budget de l'État et du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) contribuant à quatre objectifs :

- la lutte contre le changement climatique,
- l'adaptation au changement climatique,
- la protection de la biodiversité,
- la lutte contre la pollution.

Ces dépenses appartiennent à 6 secteurs en ligne avec le label Transition Énergétique et Écologique pour le Climat (TEEC) : Énergie, Transports, Bâtiment, Ressources naturelles, Adaptation, Contrôle de la pollution.

Secteurs	Types d'actifs	Objectifs
Bâtiments	Recherche appliquée & innovation	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
Transport	Connaissance scientifique	
Énergie (incluant les réseaux intelligents)	Immobilier	PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
Ressources vivantes	Systèmes & organisation	ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Adaptation	Infrastructure	CONTRÔLE DE LA POLLUTION
Contrôle de la pollution et écoefficacité	Foncier	

Source : Agence France Trésor

## Sélection des projets et dépenses éligibles

Le processus de sélection des Dépenses Éligibles a été confié à un groupe de travail interministériel. Un montant de 13 milliards d'euros de dépenses éligibles a été identifié comme pouvant servir de support aux financements.

Nous notons une exclusion des secteurs suivants : nucléaire, activités militaires, et toute dépense principalement liée aux énergies fossiles, notamment dans les transports ou la gestion d'électricité.

## Reporting

Dans une volonté de transparence, l'État français publiera annuellement plusieurs reportings détaillés :

- un reporting sur l'allocation des fonds,
- un reporting sur la performance des Dépenses Vertes Éligibles (« reporting d'output »),
- un reporting sur les impacts environnementaux ex-post des Dépenses Vertes.

Le reporting sur les impacts environnementaux des Dépenses Vertes Éligibles est annoncé comme l'un des éléments clés de l'ambition de cette opération.



## Exemple de projet éligible

### wattway : le 1<sup>er</sup> revêtement routier photovoltaïque au monde

Colas, un des leaders mondiaux des infrastructures de transport, a développé en partenariat avec l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES) un revêtement routier photovoltaïque, Wattway, circulaire par tout type de véhicule. En associant les techniques de la construction routière avec celles de la production photovoltaïque, la chaussée Wattway fournit de l'électricité, énergie propre et renouvelable, tout en permettant la circulation de tout type de véhicule.

Wattway présente l'avantage de produire de l'énergie électrique sans empiéter sur les surfaces agricoles et les paysages naturels.

Jeudi 22 décembre 2016, le premier chantier d'envergure de la route solaire Wattway a été inauguré à Tourouvre, dans l'Orne sur la RD5. Composé de 2 880 dalles photovoltaïques, ce tronçon de route solaire permettra de renvoyer l'électricité produite sur le réseau. En moyenne, la production électrique estimée atteindra 767 kWh par jour, avec des pics pouvant atteindre 1500 kWh par jour en été.

Pour Jean-Charles Broizat, directeur de Wattway, ce chantier est une étape importante dans le développement de la route solaire Wattway : « *Nous sommes encore en phase d'expérimentation de Wattway. Construire un chantier d'application d'une telle envergure est une réelle opportunité pour notre innovation. Ce site d'application nous a notamment permis d'améliorer nos process d'installation des dalles photovoltaïques ainsi que leur fabrication, afin d'optimiser au mieux notre solution.* »



- La première route solaire de 1km de long est couverte de panneaux solaires principalement produits au niveau local.
- La production d'électricité représente l'éclairage public d'une ville de 5 000 habitants.
- Chaque plaque inclut des cellules carrées (15 cm de côté) constituant une couche très fine de silicium polycristallin qui transforme l'énergie solaire en énergie électrique. Il est traité afin de fournir une adhérence similaire de celle des bitumes conventionnels.



# Allianz Green Bond

Le fonds Allianz Green Bond permet un accès simplifié au marché au profit des investisseurs qui souhaitent apporter leur contribution à l'environnement.

La stratégie investit essentiellement dans des « green bonds » (obligations vertes) émises par des entreprises, des agences gouvernementales, des entités supranationales et maintenant des Etats.

## Point marché

Avec plus de 80 milliards de dollars de nouvelles émissions en 2016, le marché global des Green Bonds a quasiment doublé en à peine un an. Plusieurs grandes tendances de marché se dessinent pour 2017 et les années à venir :

- 1 – un rôle croissant de la Chine qui souhaite développer ce type de financement pour adresser les problématiques de pollution que connaît le pays. Le sujet n'est pas uniquement environnemental puisque la pollution devient un enjeu de santé publique en Chine.
- 2 – de plus en plus de régulation et de standardisation. L'Union européenne a commencé à travailler sur des lignes directrices pour encadrer le marché.
- 3 – plus d'importance donnée au reporting d'impact

Un des éléments clés du développement du marché au cours des prochaines années sera l'utilisation croissante de ces instruments financiers par les émetteurs corporates « industriels » qui n'ont jusqu'à présent que très modérément contribué à la croissance du marché.

## Encours du fonds

Le fonds Allianz Green Bond, lancé en novembre 2015, possède aujourd'hui des encours de 20 millions d'euros.

## Part de green bonds dans le portefeuille

Initialement lancé avec 60% de Green Bonds et 40% d'émissions de Corporates Investment Grade européens, le fonds Allianz Green Bond a profité de l'expansion du marché pour augmenter son exposition aux Green Bonds. Elle atteint 92% au 02/01/2017.

## Performance 2016\*

Avec une performance nette de 3,5% (Part I) en 2016, Allianz Green Bond s'est positionné parmi les meilleurs fonds de l'univers Green Bonds sur l'année, notamment grâce à une surpondération des émetteurs corporates et à une bonne gestion de la durée.

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exactitude ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite.